

Déclaration de candidature

Élections de conseils d'éducation de district

(Loi sur les élections municipales, LN-B, 1979, c. M-21.01 art. 17 et 18)
 (Loi sur l'éducation, LN-B, 1997, c. E-1.12, par. 36.5(5), art. 36.41, 36.5 et par 36.7(4))



M 04 012
(2022-01-18)

Partie A : Réception de la déclaration de candidature (réservé à l'usage du directeur du scrutin)

Notes : En vertu de l'article 17 de la *Loi sur les élections municipales* :

- Le directeur du scrutin municipal ne peut recevoir une déclaration de candidature ou lui donner suite que si la déclaration est revêtue du consentement écrit du candidat et il est convaincu qu'au moins dix des présentateurs ont le droit de voter à cette élection.
- Le directeur du scrutin municipal, après avoir revu à sa satisfaction une déclaration de candidature remplie, date et signe la déclaration de candidature d'un candidat pour indiquer que la déclaration est acceptée. Il remet ensuite au candidat une copie de cette page, qui constitue une preuve *prima facie* que le candidat a été dûment et régulièrement désigné.

La déclaration de la personne candidate a été acceptée.

(Directeur du scrutin municipal)

(Date)

Partie B : Identification et coordonnées de la personne candidate

Notes : Veuillez imprimer ou taper tous les renseignements (à l'exception des signatures).

- Un candidat peut compléter cette déclaration ou demander à un agent de compléter les parties B, C, D, F et G.
- Une déclaration de candidature complétée peut être numérisée et envoyée par voie électronique ou par télécopie au directeur du scrutin.
- Une déclaration de candidature ne peut être acceptée par un directeur du scrutin municipal si elle est incomplète, illisible ou s'il y manque des renseignements.
- Aucun renseignement manquant ou incomplet ne peut être ajouté à une déclaration de candidature après la date limite de dépôt.
- Après que la déclaration de candidature est acceptée, elle est considérée comme document public et peut être consultée.

Les personnes dont les noms figurent à la partie G, étant habilitées à voter pour la personne candidate à cette élection et étant parents d'un élève inscrit dans le district scolaire _____, présentent :

Nom du candidat :

Prénom

Second prénom ou initiale

Nom de famille

Genre :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Adresse de voirie du candidat :

Numéro, rue, unité

Adresse du candidat pour fins de signification : *(si différente)*

Numéro, rue, unité

Gouvernement local ou district rural, code postal

Gouvernement local ou district rural, code postal

comme candidat à la prochaine élection de conseils d'éducation de district qui sera tenue

le _____, 20____, pour conseiller de conseil d'éducation de district dans

le sous-district n° _____ (ou zone _____) dans le district scolaire _____.

Sortant :

ou Nouveau :

Partie C : Nom du candidat tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote

Note : Veuillez imprimer ou taper le nom tel qu'il doit apparaître sur le bulletin de vote et dans toutes les autres publications.

- Le nom du candidat **ne peut** inclure aucun titre professionnel, académique ou honorifique ou son abréviation.
- Le nom du candidat **peut** inclure un surnom entre parenthèses.
- Le prénom et le second prénom du candidat apparaîtront en majuscules et en minuscules. Les noms de famille seront en majuscules sur le bulletin de vote.

Inscrivez clairement le nom du candidat tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote :

Partie D : Coordonnées facultatives à publier sur le site Web d'Élections NB**Notes :**

- Après l'acceptation d'une déclaration de candidature, le nom et le genre du candidat seront publiés dans le rapport final de l'élection.
- Les renseignements facultatifs remplis ci-dessous seront mis à la disposition du public sur le site Web d'Élections NB pendant la période électorale.
- Tout renseignement facultatif fourni ci-dessous sans les initiales du candidat **ne sera pas** rendu public.

Adresse courriel :

Initiales du candidat

Numéro de téléphone (*incluant le code régional*) :

Initiales du candidat

Adresse aux fins de signification :

Initiales du candidat

Adresse du site Web (URL, site Web, Facebook, etc.) :

Initiales du candidat

Partie E : Certification et consentement du candidat à être présenté :

Notes :

- En vertu de l'article 18 de la *Loi sur les élections municipales*, nul n'est admis à poser sa candidature s'il n'a pas résidé dans le district scolaire sus-nommé pendant une période d'au moins six mois précédant immédiatement l'élection.
- En vertu de l'article 36.41 de la *Loi sur l'éducation*, nul n'est admis à poser sa candidature s'il ne réside pas dans la zone électorale ou le sous-district scolaire au moment de sa mise en candidature.
- La résidence d'une personne est définie sous l'article 14 de la *Loi sur les élections municipales*.
- En vertu de l'article 36.5 de la *Loi sur l'éducation*, le candidat au poste de conseiller doit attester dans sa déclaration de candidature qu'il est disposé à exercer ses fonctions dans la langue officielle du district scolaire pour lequel il se présente.

Je, _____, consens à la présentation de ma candidature. Je certifie que
(nom)

mon nom, mon adresse de voirie, ma profession et l'adresse à laquelle pourra m'être effectuée la signification de tous documents légaux en vertu de la *Loi sur l'éducation* et la *Loi sur les élections municipales* sont telles qu'indiquées à partie B. Je certifie que :

- Je suis citoyen canadien, que je serai âgé de 18 ans ou plus le jour de l'élection, et que j'aurai été ordinairement résident(e) dans la province pendant au moins 40 jours précédant immédiatement l'élection;
- Je suis ordinairement résident dans le sous-district n° _____ ou zone n° _____ du district scolaire _____ lorsque présenté.
- J'ai résidé habituellement dans le district scolaire sus-nommé pendant une période d'au moins six mois précédant immédiatement l'élection et je m'attends à être ordinairement résident dans le district scolaire le jour de l'élection;
- Je ne suis pas un employé du Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance, ni d'une école ou d'un district scolaire et
- si je suis élu, je m'acquitterai de mes fonctions de conseiller dans la langue officielle de ce district.

(À être signé par le candidat en présence du témoin à la signature du candidat.)

Revêtu de ma signature à _____ dans le comté de _____
(Gouvernement local) (Comté)

au Nouveau-Brunswick, le _____, en présence de : _____
(Date) (Nom du témoin à la signature du candidat)

(Signature du candidat)

(Signature du témoin à la signature du candidat)

Part F: Witness to Nominators' Signatures

Notes :

- Un **candidat**, un **membre de la famille** d'un candidat **ou toute autre personne** peut recueillir la signature des présentateurs et en être le témoin.
- La personne qui recueille les signatures des présentateurs **doit être présente et être témoin** de l'électeur qui signe ce formulaire.
- Une personne **ne peut** signer en tant que présentateur et être son propre témoin de cette signature.
- Si plus d'une personne recueille des signatures de présentateurs pour le même candidat, **chaque personne** doit compléter une Partie F et Partie G séparées comme témoin aux signatures. Joindre des pages supplémentaires au besoin.

Je, _____, certifie que :
(nom)

- J'ai vu les électeurs énumérés ci-dessous dans la Partie G signer leurs noms comme présentateurs de la personne candidate nommée;
- au meilleur de ma connaissance, chaque présentateur est le parent d'un élève inscrit dans une école dans ce district;
- au meilleur de ma connaissance, chaque présentateur est habilité à voter pour cette personne candidate à l'élection.

Fait à _____)

_____)

_____)

dans le comté de _____)

_____)

au Nouveau-Brunswick, _____)

_____)

le _____, 20 _____ . _____)

(Témoin aux signatures des présentateurs)

Part G: Signature of Nominating Electors

Notes:

- La *Loi sur les élections municipales* exige la signature d'**au moins 10** électeurs habiles à voter pour le candidat désigné dans le district scolaire et le sous-district scolaire ou la zone scolaire, le cas échéant, où le candidat se présente.
- La *Loi sur l'éducation* exige que les présentateurs soient aussi parents d'un élève dans le district scolaire (mais pas nécessairement dans le sous-district ou la zone scolaire).

Nom du témoin aux signatures des présentateurs ci-dessous :

| <i>(Écrire clairement en caractères d'imprimerie SVP)</i> | | | | | |
|---|---------------------|-----------------------------------|--|---------------------------|--|
| No. | Nom du présentateur | Adresse de voirie du présentateur | École où est (sont) inscrit(s) le(s) enfant(s) du présentateur | Signature du présentateur | Signature du témoin à la signature du présentateur |
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |
| 13 | | | | | |